

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Communiqué au Conseil.

2/40563/39799

C.694.1924.I.

Genève, le 24 Novembre 1924.

ECHANGE DES POPULATIONS GRECQUE ET TURQUE.

POPULATION GRECQUE DE CONSTANTINOPLE.

Télégramme de la Commission Mixte

Note du Secrétaire général.

Le télégramme suivant en date du 19 novembre, de la Commission Mixte est soumis au Conseil pour examen. La question a été inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil.

T é l é g r a m m e

Stamboul, le 19 novembre
1924.

Au Secrétaire général,

J'ai l'honneur vous communiquer que la Commission Mixte dans sa séance seize novembre a décidé recourir conformément contenu dernière partie conclusions rapport Vicomte Ishii Conseil Nations Bruxelles date trente et un octobre aux bons offices Conseil pour demander a Cour Justice Haye formuler avis consultatif sur le différend se rapportant Article deux Convention Lausanne. Dossier affaire suivra.

Président Commission Mixte. Manrique de Lara.